



La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan des modifications qui seraient dues à des impératifs techniques ou réglementaires. Le mobilier ainsi que les équipements sanitaires sont dessinés à titre indicatif, ou ne sont pas tous figurés. Se reporter à la notice de vente notaire pour connaître les équipements fournis. La surface des pièces comprend celle des placards. Les retombées, les soffites, les faux-plafonds, ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Il est rappelé qu'une tolérance sera admise dans l'exécution des travaux par rapport aux côtes des plans. Cette tolérance sera de 5% en plus ou en moins, et dans cette limite, aucune réclamation ne sera prise en considération, étant entendu que ces surfaces seront appréciées globalement et non pièce par pièce.

Niveau d'étage	<b>R+2</b>
N° d'appartement	<b>B203</b>
Typologie	<b>T3</b>

**Tableau des surfaces**

DGT	7,81
PL	4,31
SEJOUR CUISINE	28,59
SDE	5,39
WC	1,60
Chambre 1	13,52
Chambre 2	9,12

**70,34 m<sup>2</sup>**

TERRASSE	34,48
----------	-------

**34,48 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

Hsfp : Hauteur sous faux plafond		
Hsp : Hauteur sous plancher		
	Tableau électrique	
GT : Gaine technique		
VR : Volet roulant		
DGT : Dégagement		
PL : Placard / CU : cuisson / FR : Réfrigérateur		
CH : Placard chauffe eau / LL : lave linge / LV lave vaisselles		